

Actualité

## Le groupe de plaidoyer de la FETAPH a tenu sa 2<sup>e</sup> réunion de l'année 2013

Réuni le 24 janvier dernier à Tsévié en vue de faire le bilan de ses activités depuis sa mise en place en 2010, le groupe de plaidoyer de la FETAPH avait, à l'issue des travaux, adopté son plan d'action pour l'année 2013. Conformément à l'une des ultimes recommandations de ce plan d'action, qui demande d'organiser régulièrement les réunions, ce groupe a tenu, le 4 juin 2013 à l'hôtel Acropolis à Lomé, sa 2<sup>e</sup> réunion de l'année. Cette rencontre est couplée d'une cérémonie de remise d'un véhicule de marque TOYOTA Hilux 4X4 (double cabine) à la Direction des Personnes Handicapées. C'est un don de Plan Togo.

de définir une stratégie de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre dudit plan et de trouver une stratégie d'appoint pour faire accélérer l'adoption de la loi de protection sociale des personnes handicapées révisée. Les participants ont aussi réfléchi sur la question de l'accessibilité des personnes handicapées aux soins de santé et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Une vingtaine de responsables et membres de la FETAPH et de ses partenaires ont pris part à cette assise, essentiellement marquée par des échanges.

Le groupe de plaidoyer de la FETAPH est un cadre de concertation de l'ensemble des acteurs clés qui sont aux  
(Suite Page 3)



La ministre Amenyo entourée de MM. Foster (à gauche) et Ayassou.

La rencontre du 4 juin 2013 a permis au groupe de plaidoyer de la FETAPH de faire le bilan des activités réalisées au cours

du premier trimestre tout en recensant les activités urgentes, d'identifier les difficultés et de proposer des pistes de solution,

## Le 1<sup>er</sup> mai 2013 fêté par la FETAPH

A l'instar des travailleurs Togolais et du monde, le personnel de la Fédération des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH) a célébré, le 1<sup>er</sup> mai 2013, la fête des travailleurs. Les retrouvailles se sont déroulées au bar « Bon Goût » sis non loin du commissariat du 5<sup>e</sup> arrondissement, dans une ambiance bon enfant faite de musique, de danse et de dégustation de divers plats.

Malgré la grande pluie qui s'est abattue sur la ville de Lomé dans la matinée du 1<sup>er</sup> mai 2013, le président du conseil d'administration de la FETAPH

(Suite Page 4)

# Le CNAO forme les agents RBC sur la prévention et la détection précoce du handicap

Le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) de Lomé avec l'appui de l'ONG CBM a organisé, du 26 au 29 juin 2013, un atelier pilote de formation d'agents de réadaptation à base communautaire (RBC) en « *prévention et détection précoce*

directrice du CNAO, Mme Akoua Bowessidjaou pour qui la formation mise sur les avantages d'une prise en charge précoce des handicapés.

En effet, entre 2010 et 2011, des recherches au Togo ont permis à



Photo de famille des participants, formateurs et officiels. On reconnaît Mme Bowessidjaou, debout, 2<sup>e</sup> à droite

du handicap ». Une vingtaine d'agents venus des Régions Maritime et Plateaux ont suivi cette formation de quatre jours qui s'est déroulée au sein de ce centre médical. Il s'est agi de renforcer les capacités de ces agents afin, que sur le terrain, ils puissent facilement reconnaître ou détecter les handicaps auprès des enfants de 0 à 2 ans et les référer dans les structures adaptées de prise en charge. Car « *si on les prenait en charge dès le bas âge, on aurait très peu de personnes handicapées adultes* », reconnaît

glandulaires, les cytomégalovirus, les pied-bot et fente palatine, le bec-de-lièvre, etc. Il ressort encore de ces recherches qu'en fait, les mères enceintes, leurs nouveau-nés et leurs enfants n'ont pas suffisamment accès aux services compétents de soins de santé au Togo et que les services existants disposent de moins de capacités ou en manquent pour le dépistage et l'intervention précoce.

Ainsi, pour CBM, la meilleure approche de prévenir ces handicaps, c'est de passer par

CBM de constater qu'un nombre élevé de nouveaux et d'enfants vivent avec des états de santé qui peuvent mener vers des handicaps physiques et intellectuels à vie tels que le spina b i f i d a , l'hydrocéphalie, la p a r a l y s i e cérébrale, la rubéole, les t r o u b l e s

les programmes de santé primaire et de réadaptation à base communautaire ; une approche qui justifie la présente formation destinée aux sages-femmes, assistantes médicales, infirmiers et bénévoles communautaires.

Egalement chef programme RBC, Mme Bowessidjaou a saisi l'occasion pour exprimer, une fois encore, toute ses gratitude à CBM pour son appui aux différentes activités du programme national de réadaptation du ministère de la Santé.

L'atelier a été animé par Mme Bowessidjaou et M. Abdoul Fatahi Alitchawu. Il a permis aux participants de recevoir une formation théorique et pratique et des enseignements sur comment « *reconnaître une déficience à la naissance* » ainsi qu'une « *infirmité motrice cérébrale (IMC)* » et comment assurer « *la prévention de la déficience et du handicap* ».

## Sommaire

- Le groupe de plaidoyer de la FETAPH a tenu sa 2<sup>e</sup> réunion de l'année 2013 P. 1
- 2- Le CNAO forme les agents RBC sur la prévention et la détection précoce du handicap P. 2
- 3- **EDUCATION INCLUSIVE**  
L'ABEA forme des enseignants en prise en charge des élèves handicapés P. 3
- 4- **FOOTBALL / TOURNOI D'INTEGRATION SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES**  
Le Lycée d'Agoè Ouest remporte la 4<sup>e</sup> édition P. 8

Lisez et faites lire  
**FETAPH Info**

# Le groupe de plaidoyer de la FETAPH a tenu sa 2<sup>e</sup> réunion de l'année 2013

(Suite de la Page 1)

intérêts des personnes handicapées. Il mène des



Participants, invités et quelques officiels à la cérémonie d'ouverture.

actions de plaidoyer vis-à-vis des autorités nationales et locales, pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées de notre pays.

A l'ouverture de la réunion, la ministre de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Mme Afi Ntifa AMENYO s'est réjouie de présider ces deux

cérémonies et a félicité la FETAPH et ses partenaires pour avoir créé ce groupe de plaidoyer.

Relativement au véhicule offert par Plan, elle a dit qu'il « constitue un véritable joyau » pour son département, soulignant le « travail consi-

dérable » de Plan Togo qui, depuis une vingtaine d'années, « œuvre au côté du gouvernement dans la recherche de solutions aux problèmes de protection et de promotion des enfants en difficulté en général

et des enfants handicapés en particulier ».

Le représentant de Plan Togo, M. James Fredrick « Fritz » Foster a exprimé le plaisir de son ONG de travailler sur le concept de handicap, justifiant le don de véhicule par le souci d'aider à faire face aux difficultés de terrain.

Après avoir apprécié à sa juste valeur le don de Plan Togo, le président de la FETAPH Komivi Ayassou, s'est



Après la remise de clés à la ministre Améno, officiels et donateur observent le chauffeur en essai sur le véhicule.

félicité de l'engagement des partenaires de sa Fédération.

## EDUCATION INCLUSIVE

### L'ABEA forme des enseignants en prise en charge des élèves handicapés

L'Association Action pour le Bien Etre des Aveugles (ABEA), engagée dans le processus de l'éducation inclusive, a initié le 8 juin 2013 à Lomé, une formation à l'endroit des directeurs d'écoles primaires publiques du 5<sup>e</sup> arrondissement. Il s'est agi de les former sur les techniques de prise en charge des enfants handicapés.

Pendant longtemps, la personne handicapée a été marginalisée sur les plans éducationnel et social. Pour mettre fin à cette pratique discriminatoire, l'Etat togolais s'est engagé dans le processus de l'éducation inclusive, qui prône l'éducation pour tous. Cette éducation consistera à regrouper

les enfants ne souffrant d'aucun handicap et ceux handicapés dans les mêmes écoles et de leur enseigner. C'est pour concrétiser ces objectifs que l'association Action pour le Bien Etre et l'Epanouissement des Aveugles (ABEA) a initié avec l'appui de la FETAPH une formation sur les techniques de prise en

(Suite Page 4)

**FETAPH**  
INFO

Directeur de publication

**Palacbawy KATATCHOM**

Rédacteur en chef

**Somdè SEKOU**

Comité de rédaction

**Marc ANALENE**

**Lamatou ALLOKPENOU**

**Yobi KALIFA**

# Le 1<sup>er</sup> mai 2013 fêté par la FETAPH

(Suite Page 1)

Komivi Ayassou et le directeur de programme Palacbaw

convie l'employeur en l'occurrence le conseil d'administration à faire le

point des précédentes doléances relatives à l'amélioration des conditions de travail du personnel afin de voir ce qui a été satisfait et ce qu'il reste à satisfaire, et d'en tirer les conclusions. Elle a pour finir insisté sur la nécessité et l'urgence que le personnel bénéficie de l'assurance maladie.

bien fait pour atteindre les objectifs que la FETAPH s'est assignée. Il a dit avoir inscrit l'assurance maladie parmi ses actions les plus importantes de cette année.

Le directeur de programme, M. Katatchom a pour sa part adressé ses remerciements au Directeur des Personnes Handicapées pour sa constante disponibilité, pour son écoute. Idem pour les partenaires et pour le président de la FETAPH qui, en un an de gestion a, selon lui, « donné un nouveau souffle et un dynamisme » à la Fédération. Il a exhorté le personnel à se battre



La fête a été bonne : le personnel s'est régalé avec divers plats et boissons.

Katatchom ont tenu à se joindre au personnel pour célébrer l'évènement. L'éclat de la fête a été rehaussé par la présence du directeur des Personnes Handicapées, M. Karimu Waziyou qui avait à ses côtés les partenaires techniques de GIZ : Mme Bétina Kieck et M. Georg Heidenreich.

Les festivités ont débuté à 11h05 mn avec le mot de bienvenue de l'administrateur de la FETAPH, M. Rahimou Djobo. Il est suivi de la porte-parole du personnel, Mme Lamatou Allokpénou pour la présentation du cahier de doléances. Cette année, Mme Allokpénou n'a pas introduit des doléances, mais elle a plutôt

En réponse, le président de la FEATPH, M. Ayassou a félicité le personnel pour les efforts consentis, soulignant que le conseil d'administration qu'il préside il y a 19 mois s'est attelé et s'attellera encore à améliorer ses conditions de travail. Optant pour une approche progressive quant aux solutions à trouver, il a estimé que tout était lié aux projets conduits par la direction. « *Le travail d'abord et les reste*

*viendra* », a-t-il renchéri avant de renouveler sa confiance au personnel, qu'il a exhorté au travail



Esquisse de quelques pas de danse.

pour la survie de la FEATPH, se félicitant d'ores et déjà de la stabilisation des salaires.

## **EDUCATION INCLUSIVE**

# L'ABEA forme des enseignants en prise en charge des élèves handicapés

(Suite de la Page 3)

charge des personnes handicapées. Organisées à l'endroit des directeurs d'écoles primaires publiques du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lomé, cette formation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet DECISIPH (Droit Egalité, Citoyenneté, Solidarité et Inclusion des Personnes Handicapées) mis en œuvre par

Handicap International en partenariat avec la FETAPH. Les participants ont été essentiellement outillés sur la thématique du handicap. Le handicap est souvent défini par des concepts péjoratifs. Aussi cette formation a-t-elle permis de donner la vraie définition du handicap aux enseignants et de les sensibiliser sur les droits des personnes handicapées.

Le président de l'ABEA, M. Asmanou Bouraïma a exhorté les directeurs d'écoles à, en retour, former les enseignants de leurs établissements pour une large vulgarisation. Car tous les enfants, sans distinction aucune, ont les mêmes droits et doivent bénéficier de la même éducation dans les mêmes centres de formation.

# Le groupe TIBI, une association culturelle pour éveiller le talent caché de la personne handicapée

*Association de défense des droits des personnes handicapées à travers les arts, le groupe TIBI a fêté le 20 mai 2013, ses 5 ans d'existence. La réputation de cette compagnie à vocation culturelle, ne se limite pas à nos frontières. Le président du groupe TIBI M. Bah-Traoré Abdou Razak a accepté d'accorder une interview à FETAPH-INFO où il parle de la création, de l'évolution et des activités de son association ; il rappelle aussi ses meilleurs souvenirs. Lisez plutôt !*

**FETAPH-INFO : Qu'est ce que c'est que TIBI et pourquoi sa création ?**

**M. Bah-Traoré Abdou Razak:** TIBI est un mot Kotokoli, l'une des nombreuses langues du nord du Togo, qui signifie « *héritage* », sous entendu « *héritage culturel* ». Le groupe TIBI que je dirige est une association qui fait la promotion des droits des personnes handicapées à travers les arts.

**De quel genre d'art s'agit-il ?**

Il s'agit des danses traditionnelles ou modernes, des arts plastiques, de la peinture, du théâtre, de la teinture, la confection des poupées...

TIBI a par exemple organisé en collaboration avec la FETAPH un handiforum international culturel et sportif les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour célébrer la Journée internationale des personnes handicapées.

Le groupe a également participé en mai 2011 à Cotonou au Bénin au Festival International de Théâtre et de Musique pour Personnes Handicapées (FITMHAND).

**Quand le groupe TIBI a-t-il été créé et par qui ?**

TIBI est une émanation d'un groupe de jeunes soucieux de leur avenir. Il a été créé le 20 mai 2008 à Lomé et son siège est à Amoutivé, non loin de la Pharmacie Akofa. Les membres sont des personnes « *valides* » comme des personnes en situation de handicap.

**Qu'est-ce qui a motivé la création du groupe TIBI ?**

A un moment donné, on s'est dit que seule la personne en situation de handicap peut prendre en main son avenir, son destin. C'est pourquoi on s'est constitué en un groupe de réflexion.

Nous avons également constaté que chaque personne handicapée possède un talent caché, et qu'en se mettant



**M. Bah-Traoré Abdou Razak, président de TIBI se prêtant aux questions de FETAPH-INFO.**

ensemble, on peut essayer d'éveiller ce talent qui est en lui. Voilà ce qui nous a motivés à nous mettre ensemble pour créer TIBI.

**Quelles sont les principales activités menées par le groupe TIBI ?**

Le groupe mène des activités à l'intérieur du pays tout comme à l'extérieur.

Sur le plan national, la troupe TIBI est une habituée des festivals nationaux.

Nous participons également aux festivals internationaux et aux manifestations culturelles organisés à l'extérieur du pays. Partout où il est invité, le groupe livre des prestations artistiques, théâtrales et musicales.

Nous prenons aussi part à des foires et expositions de battik que nous fabriquons nous-mêmes. Le groupe participe à des échanges interculturels sur la thématique du handicap et partage ses expériences avec les associations ayant les mêmes visions et les mêmes objectifs.

Bref, nous sommes prêts à prendre part à toutes les manifestations culturelles au plan national et international.

**Les meilleurs souvenirs du groupe TIBI ?**

Deux faits nous ont marqués : il s'agit des deux foires auxquelles le groupe TIBI a participé à l'ambassade des USA au Togo. Nous avons été marqués par cette sollicitation du fait que c'est la première fois que des personnes handicapées ont offert des prestations d'ordre culturel au sein de cette importante représentation diplomatique. Les deux foires ont constitué un canal d'expression de nos talents artistiques.

Mieux, le groupe TIBI revient d'une tournée européenne qui est en somme une mission d'échange interculturelle entre mon groupe et une association Belge appelée « *Horizon 2000* » qui était à Lomé en janvier 2012. Nous avons fait le voyage inverse pour un mois, du 30 octobre au 25 novembre 2012.

**Votre message à l'endroit de la population en général et des personnes handicapées en particulier**

A l'endroit des personnes handicapées, je leur dit que ce n'est pas une fatalité. Etre en situation de handicap ne signifie pas que tout est fini pour soi. Au groupe TIBI, nous avons mis une croix sur la mendicité, nous essayons d'orienter les personnes handicapées qui n'ont pas de repère sur le plan artistique.

Nous prodiguons des conseils à toute personne handicapée de faire quelque chose pour gagner sa vie, quel que soit son handicap.

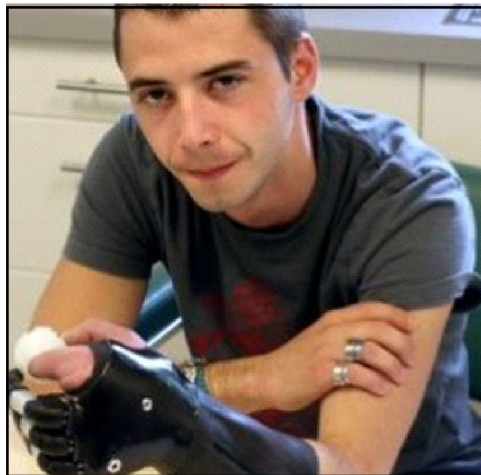
A l'endroit de la population, nous disons qu'il est temps qu'on change de regard sur la personne en situation de handicap. On doit retenir qu'on peut bien se porter aujourd'hui sans avoir aucune infirmité et, du jour au lendemain, se retrouver dans une situation de personne handicapée. C'est pourquoi la population doit changer de regard à l'attention de la personne handicapée et surtout apporter un soutien sans faille, car elle peut bien avoir de talents; sans soutien, ces talents restent lettre morte.

## PREMIERE MEDICALE / Trois doigts artificiels pour Florian, amputé après un accident

**Florian, 22 ans, avait perdu ses trois doigts en 2011 dans un broyeur. Depuis fin mai 2013, il est équipé d'une prothèse partielle constituée de trois doigts artificiels, une première en France. Aujourd'hui équipé d'une telle main, il va pouvoir à nouveau prendre un objet entre ses doigts, écrire, retrouver une motricité...**

Amputé après un accident, Florian Lopes, 22 ans, peut de nouveau tenir une fourchette ou ouvrir un bocal de sa main gauche : il est doté depuis fin mai 2013 d'une prothèse partielle constituée de trois doigts artificiels, une première en France. Jusqu'ici, seuls les amputés de l'ensemble de la main pouvaient bénéficier d'une prothèse totale de main. Il n'existait que des prothèses «esthétiques», non mobiles, pour ceux qui disposaient encore de doigts valides.

Grâce à des électrodes connectées aux muscles de ses avant-bras, Florian peut plier indépendamment les doigts de sa prothèse, fabriquée par l'éco-sais Touch Bionic. Au centre spécialisé de Coubert (Seine-et-Marne), qui accueille cette première révélée



*Florian Lopes, 22 ans, peut de nouveau tenir une fourchette ou ouvrir un bocal de sa main gauche. (photo AFP)*

pour la première fois par un journal français, il réapprend à accomplir à nouveau normalement la plupart des actes de la vie quotidienne.

**Entre 35 000 et 45 000 euros**

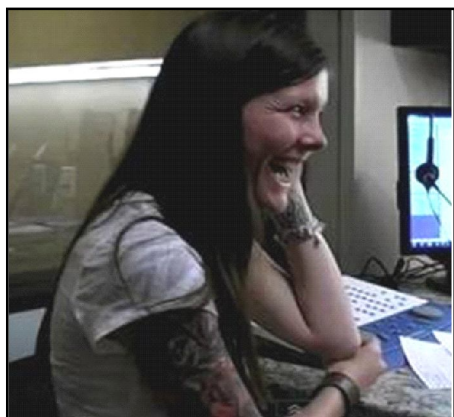
Une telle prothèse coûte entre 35 000 et 45 000 euros (22 958 945

FCFA et 29 518 065 FCFA), et peut être posée à des personnes amputées plusieurs années auparavant. Celle de Florian lui a été cédée pour 27 000 euros, soit 17 710 839 FCFA payés par son employeur, la ville de Melun et le fonds d'indemnisation des travailleurs handicapés. M. Lopes, chargé de l'entretien des espaces verts, avait perdu ses trois doigts en 2011 dans un broyeur, et espère retourner bientôt au travail.

Le centre de Coubert, qui appartient au groupe à but non lucratif Ugecam, financé par l'Assurance maladie, a pour l'instant l'exclusivité de la distribution de cette prothèse, mais le fabricant pourrait la proposer dans davantage de centres en France, en collaboration avec l'entreprise Pommier orthopédie, dans les mois à venir.

## Sourde depuis sa naissance, elle retrouve l'ouïe à 29 ans

Au début de l'année dernière, une Américaine a fait la une du web, grâce à une vidéo la montrant



*Sarah Churman exprime sa joie de retrouver l'ouïe pour la première fois de sa vie.*

découvrir le sens de l'ouïe pour la première fois depuis sa naissance. Sourde jusque l'âge de 29 ans, Sarah Churman avait reçu un

premier implant en septembre 2011. La suite de ce miracle a eu lieu lors de l'activation du second implant posé dans l'oreille droite de la jeune fille en janvier 2012.

L'événement a été filmé par une chaîne de télévision américaine (CBS11). Les images sont peut-être un peu moins émouvantes, mais la merveille reste présente dans tous les esprits. «*M'entendez-vous?*» demande un technicien. «*Oh! Quand vous avez commencé à parler, j'ai pensé: 'oh ok c'est bizarre, je ne sais pas comment expliquer ce sentiment'*», avoue Sarah très émue ; une émotion qui s'est traduite par un sourire radieux.

Alors qu'elle se trouvait sur le parking de l'hôpital Woodlands d'Houston, elle demande : «*Est-ce le bruit de la circulation que j'entends?*». Sarah Churman fait désormais partie

des vingt chanceux dans le monde possédant deux implants. Ces appareils ne fonctionnent pas comme de petits haut-parleurs, mais stimulent naturellement l'ossature de l'oreille pour reproduire les sons qui sont envoyés directement au cerveau.

La jeune femme a avoué ne pas connaître la signification du mot «stéréo» : «*J'ai encore des problèmes pour déterminer l'origine des sons. Tout le monde me dit: 'Quand tu auras ta seconde oreille, tu sauras de quelle endroit provient le son'*». Après avoir fait une vidéo de remerciement pour les internautes du monde entier qui l'ont soutenue, Sarah Churman pense désormais écrire un livre sur son expérience.

## KOZAH/ AUTONOMISATION DE LA FEMME

# Un projet d'appui à l'autopromotion de la femme handicapée visuelle

Le Comité National des Femmes non et malvoyantes de l'Association Togolaise des Aveugles (ATA) en partenariat avec l'association italienne Luce Venga a lancé, le 24 janvier 2013 à Kara, son projet d'accompagnement à l'autopromotion de la Jeune Femme non et malvoyante des Régions Centrale et de la Kara. La Luce Venga est une association humanitaire qui œuvre dans l'éducation, la santé et la promotion des droits des personnes en mauvaise santé visuelle.

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement relatif à l'autopromotion de la femme et de la jeune fille aveugle qui fait partie de la 3<sup>e</sup> phase dudit projet lancé en janvier 2010.

Il vise à octroyer des prêts dérisoires à des filles et femmes déshéritées et handicapées visuelles afin de les amener à mener des activités génératrices de revenus qui leurs permettront de se prendre en charge et de sortir de la dépendance et de la mendicité. Le

projet entend racheter 70 personnes des régions précitées.

La présidente du Comité National des Femmes non et malvoyante, Mme Lagnan Pirénam Lora a remercié le premier responsable de la Luce Venga pour sa détermination et son

appui. Le représentant du directeur de l'Action sociale et de la Solidarité nationale de Kara, M. Tchelim Bossisso a salué l'initiative et souhaité que d'autres associations emboîtent le pas de leur sœur Luce Venga.

## TOHOUN/ Faire respecter les droits des enfants handicapés

La journée de l'enfant africain édition 2012 a été diversement célébrée au Togo. Dans la préfecture de l'Est-Mono, la journée a été marquée par une rencontre de sensibilisation et d'information sur le thème « *Les droits de l'enfant handicapé* ». Cette rencontre a été organisée à Tohoun, le 16 juillet 2012, par la direction régionale de l'Action sociale d'Atakpamé avec l'appui de l'UNICEF et visait à sensibiliser les participants au respect et à la promotion des droits des enfants handicapés. A l'occasion, les élèves du complexe scolaire Amitié ont présenté des sketches qui mettent en évidence les conséquences d'une mauvaise éducation et la traite des

enfants et qui insistent sur leurs droits et devoirs envers les parents.

Il convient de dire que la pauvreté, la famine, la non scolarisation, le mauvais traitement et surtout les injures et la honte sont des raisons qui poussent les enfants handicapés à rester en marge de la société.

A la cérémonie d'ouverture, on notait la présence du représentant régional de la protection des enfants des Plateaux, M. Magamana Essowè, du représentant du préfet, M. Ayébou Adam et du chef canton de Tohoun, Togbui Adjavivi XI.

## BASSAR/ Les populations exhortées à la non discrimination des personnes handicapées

Les populations des villages de Boularé, Djimbiri et Tankpayabour dans la préfecture de Bassar ont été sensibilisées, du 27 au 30 août et du 5 au 10 septembre 2012, sur la non-discrimination des personnes handicapées. Elles ont été plus précisément exhortées à les prendre en considération dans leur communauté et les intégrer dans le processus de développement local. Œuvre de l'ONG Femmes Actions pour le Développement Intégral (FADI), ces séances de sensibilisation sont organisées avec

l'appui technique et financier de la FETAPH et Handicap International. L'objectif était de promouvoir le développement inclusif à la base et de faciliter la pleine participation des personnes handicapées au processus de développement. Au menu des entretiens dans les trois localités précitées figuraient la définition du handicap, ses causes, les discriminations liées au handicap, les droits des personnes handicapées, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, etc.

MM. Tambiaga Nanfangue et Gnon Kokou, respectivement directeur préfectoral de l'Action sociale de Bassar et chef projet à l'ONG FADI, ont appelé les populations à se départir des préjugés faits aux personnes handicapées et à prendre soin d'elles en vue de leur intégration sociale. Ils les ont aussi informées de l'existence des structures locales, nationales et internationales d'appui à l'insertion des personnes handicapées.

## FOOTBALL/Tournoi d'intégration scolaire des personnes handicapées

# Le Lycée d'Agoè Ouest remporte la 4<sup>e</sup> édition

Le trophée de la 4<sup>e</sup> édition du tournoi d'intégration scolaire des personnes handicapées est, cette année, allé au Lycée d'Agoè Ouest, vainqueur en finale de son homologue de Tokoin II par 3 buts contre 2 au stade d'Agoè. Le match de la 3<sup>e</sup> place disputé en levée de rideaux a souri à l'équipe de Connaissance Plus, dominatrice de Réveil d'or par 2 buts à 0. La compétition débutée avec 16 établissements scolaires a été organisée par l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH).



Le capitaine du Lycée Agoè-Ouest reçoit la coupe de M. Ouro Akondo

Les Lycées d'Agoè Ouest et de Tokoin II ont entamé la finale du tournoi d'intégration scolaire des personnes handicapées après le coup d'envoi donné par M. Katatchom Palacbawy, directeur de programme de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH).

Après plusieurs occasions manquées, les jeunes joueurs d'Agoè ont obtenu un penalty suite à une faute de main commise dans la surface à la 27<sup>e</sup> mn. Atoukou Amir chargé de la sentence a ouvert le score pour son équipe. L'unique but a renvoyé ensuite les équipes à la pause.

Déterminée à la reprise, l'équipe du Lycée de Tokoin II a mis 17 minutes pour rétablir l'équilibre suite à une erreur grossière du gardien qui a relâché une balle poussée au fond des filets par Aziawonou Koffi.

Juste après l'égalisation, Alassani Kamalou est intervenu à

à côté de b o n n e s occasions aux 68<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> min.

Le 3<sup>e</sup> but d'Agoè qui tardait à venir a été finalement obtenu à la 81<sup>e</sup> mn sur un penalty signalé sur le goal adverse pour un antijeu en pleine surface de réparation. Missadji Kodjo a profité pour mettre le cuir au fond des filets. Dans le temps additionnel, le Lycée de Tokoin a également obtenu un penalty transformé par Agbaletsie Komlan qui a ainsi signé le 2<sup>e</sup> but réducteur de son équipe.

Un trophée, un ballon et une enveloppe ont

constitué la récompense de l'équipe du Lycée d'Agoè reçue des mains du représentant du ministre des Sports et des Loisirs, M. Ouro Akondo Nazirou. Aussi, la 2<sup>e</sup> équipe finaliste ainsi que la 3<sup>e</sup> au classement ont-elles reçu des récompenses.

Pour le président de l'ATDSPH, M. Egbenyimon Eyessi, l'objectif visé, est que par le canal de ce tournoi, les élèves, les chefs d'établissements et les enseignants puissent penser chaque fois que dans leurs établissements, il peut avoir un enfant en situation de handicap qui a besoin des soins particuliers pour son évolution. « A l'endroit des élèves, je dis que le combat intellectuel n'est pas un combat physique. Il est important



M. Eyessi livrant ses impressions à l'issue de la finale. A l'arrière plan et en habit rayé, M. Katatchom

de ne pas sous estimer cette réalité par rapport à leurs camarades handicapés», a-t-il conclu.

**Siméone DEAGBE**



Avec le soutien financier de :





Bundesministerium für  
wirtschaftliche Zusammenarbeit  
und Entwicklung



christoffel blindenmission  
gemeinsam mehr erreichen